

autre aux autorités des États-Unis que leurs limites septentrionales sont situées à la frontière internationale dans le Lac Érié.

M. Stafford: Les Américains n'ont-ils jamais commis des délits semblables et, si oui, les avons-nous traités de cette façon?

L'hon. M. Davis: Non, monsieur l'Orateur. Nous avons passé un accord à l'amiable. A cet égard, ils surveillent leurs propres pêcheries.

L'ADJONCTION D'UN EXPERT EN POLITIQUE AMÉRICAINE AU PERSONNEL DE L'AMBASSADE DU CANADA À WASHINGTON

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'ai une question supplémentaire pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En raison du besoin manifesté de consultations entre les États-Unis et le Canada sur les mesures législatives antipollution, la conservation de nos ressources en poisson et autres questions telle que celle soulevée par le député d'Elgin tout à l'heure, le gouvernement envisage-t-il d'ajouter à plein temps un expert en politique interne américaine au personnel de l'ambassade canadienne à Washington?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Une des fonctions de nos ambassadeurs et autres diplomates à l'étranger est de devenir experts dans les affaires des pays où ils sont accrédités.

LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE—LA NOTE AU DANEMARK

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire, en réponse à une question tenue pour préavis lundi, si l'on a envoyé une réponse au Danemark à la suite de la menace qu'a formulée ce pays de se retirer de la Commission internationale des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique, question reliée aussi aux pêches de saumon de l'Atlantique en haute mer par les navires de pêche danois?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Le texte d'un message qui sera expédié au Danemark a été arrêté, et je pense que nous ferons connaître d'ici très peu de temps notre point de vue au gouvernement danois.

LES POSTES

LE MINISTRE ET LES NÉGOCIATIONS AVEC LES POSTIERS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question à poser au premier ministre. Le ministre des Postes participe-t-il aux importants pourparlers qui se déroulent

[L'hon. M. Davis.]

actuellement entre le gouvernement et les postiers?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les pourparlers se poursuivent devant un bureau de conciliation, monsieur l'Orateur, et les ministres n'ont pas coutume d'intervenir à ce stade des négociations.

L'hon. M. Hees: Le ministre des Postes en assume-t-il la responsabilité, au nom du gouvernement, au même titre que le président du Conseil du Trésor?

Des voix: Répondez.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question? Le très honorable représentant pourrait-il nous dire si le ministre des Postes tient toujours le gouvernail de son ministère?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Waterloo a la parole.

L'hon. M. Hees: Répondez donc, voyons!

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Plus tard]

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir si le ministre des Postes a résigné ses fonctions étant donné que nous ne l'avons vu à la Chambre depuis trois semaines?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES FINANCES

LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE ET COMMERCIALE—LE PROGRAMME D'AMORTISSEMENT DIFFÉRÉ—DEMANDE D'UN MEILLEUR AMORTISSEMENT

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai pour le ministre des Finances une question qui est réellement complémentaire des questions précédentes. Vu l'information qui semble se préciser et selon laquelle on assiste à un accroissement très important des projets de construction pour les édifices commerciaux ou à bureaux alors que la construction de maisons d'habitation subit une baisse vertigineuse, ce qui indiquerait que son programme d'amortissement différé a échoué, le ministre étudie-t-il une politique plus précise d'amortissement?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je pense que les prévisions révèlent la force sous-jacente de l'économie canadienne et son développement accéléré dans les années qui viennent, ce qui se fera je l'espère sans danger d'inflation. En ce moment, cependant, je ne vois pas l'utilité d'augmenter le différentiel par rapport à l'amortissement.